

## LE SÉNAT

Le jeudi 11 mars 1982

La séance est ouverte à 2 heures, le Président étant au fauteuil.

Prière.

[Traduction]

### L'HONORABLE PAUL YUZYK

FÉLICITATIONS À L'OCCASION DU DOCTORAT HONORIFIQUE DÉCERNÉ PAR L'UNIVERSITÉ UKRAINIENNE LIBRE DE MUNICH, EN ALLEMAGNE

**L'honorable Jacques Flynn (leader de l'opposition):** Honorables sénateurs, je vous signale que vendredi dernier, le 5 mars, l'Université ukrainienne libre de Munich, en Allemagne, a décerné un doctorat honorifique au sénateur Paul Yuzyk. Cet insigne honneur lui a été rendu à l'occasion du 90<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement d'Ukrainiens au Canada, qui a été célébré dans tout le pays l'année dernière.

Cet hommage a été conféré au sénateur Yuzyk pour avoir contribué aux progrès qu'ont accomplis ses concitoyens au Canada dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la politique, et s'être fait le champion du multiculturalisme et le défenseur des droits de la personne au Canada, ainsi qu'au sein de l'OTAN et des Nations Unies.

Comme vous le savez, le sénateur Yuzyk possède une maîtrise de l'Université de la Saskatchewan et un doctorat de l'Université du Manitoba. Il a enseigné l'histoire de l'Europe de l'Est, de la Russie et de l'Union soviétique à l'Université du Manitoba et à l'Université d'Ottawa. Il est l'auteur de plusieurs livres sur l'apport des Ukrainiens à l'évolution du Canada. Et, bien entendu, ses activités au Sénat sont bien connues, mais j'ai pensé qu'il valait la peine de mentionner ce grand honneur qu'on lui a fait.

**Des voix:** Bravo.

**L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement):** Honorables sénateurs, le leader de l'opposition a été particulièrement bien inspiré d'attirer l'attention du Sénat sur l'honneur insigne qui a été fait au sénateur Yuzyk. Les honorables sénateurs du côté du gouvernement tiennent à offrir leurs félicitations au nouveau titulaire.

**Des voix:** Bravo.

**L'honorable Paul Yuzyk:** Honorables sénateurs, je sais gré au sénateur Flynn, leader de l'opposition, et au sénateur Perrault, leader du gouvernement, de leurs bonnes paroles, et je remercie tous les honorables sénateurs qui m'ont si chaleureusement applaudi. J'estime que l'université en question, qui a dû surmonter de très grandes difficultés pour maintenir un centre indépendant d'études ukrainiennes supérieures, me fait beaucoup d'honneur.

Depuis que l'Union soviétique s'est emparée de l'État indépendant d'Ukraine en 1921, elle a eu recours à la contrainte et à l'intimidation pour soumettre le système d'éducation à ses visées et à ses programmes communistes et impérialistes. Les

gouvernements bavarois et allemands ont rendu un immense service à l'Université ukrainienne libre en lui fournissant des locaux, une aide financière, et en lui reconnaissant en 1945 le même statut juridique qu'à toutes les universités d'État allemandes. Le ministre de l'Intérieur, M. Baum, de Bonn, a pris la parole lors de la cérémonie.

L'université a de belles réalisations à son actif. Certains de ses professeurs ont accepté des postes dans des universités, des collèges et des maisons d'enseignement supérieur aux États-Unis, au Canada et ailleurs, où ils poursuivent de brillantes carrières, allant même jusqu'à créer des départements où sont enseignées la langue, la littérature, l'histoire et la culture ukrainiennes.

Plusieurs centaines de titulaires de maîtrises et de doctorats occupent des postes importants aux États-Unis et au Canada.

Je suis on ne peut plus heureux de figurer maintenant parmi le très petit nombre de ceux qui ont obtenu un doctorat honorifique de l'Université ukrainienne libre, y compris certains érudits canadiens de grand renom comme le Pr R. Watson Kirkconnell, président de l'Université Acadia, poète et écrivain, le Pr George W. Simpson, président du département d'Histoire de l'Université de la Saskatchewan, et feu l'ancien premier ministre John G. Diefenbaker, homme d'État et ardent défenseur de l'État ukrainien. Je suis profondément redevable à ces hommes qui m'ont beaucoup influencé dans la vie.

• (1410)

**L'honorable Frederick W. Rowe:** J'aimerais me joindre à ceux qui ont rendu hommage à notre collègue le sénateur Yuzyk. J'éprouve indirectement en quelque sorte une bonne part du plaisir et de la satisfaction qu'il ne manque sûrement pas de ressentir aujourd'hui, car nous avons dans nos antécédents bien des choses en commun. Je tiens à le féliciter et à lui souhaiter de pouvoir poursuivre pendant fort longtemps ses activités.

### QUESTION DE PRIVILÈGE

DÉCLARATION DU SÉNATEUR ROWE

**L'honorable Frederick W. Rowe:** Honorables sénateurs, je voudrais soulever la question de privilège à propos d'une affaire d'importance secondaire. Hier, au cours de mes observations durant le débat sur l'enseignement postsecondaire, j'ai rappelé une enquête faite il y a une quarantaine d'années et j'ai dit, de mémoire, que des deux États qui avaient participé à l'enquête, le Missouri se trouvait en mauvaise posture. Je suis persuadé que la plupart de mes collègues se sont rendu compte que je me trompais. Je m'en suis rendu compte en sortant de la Chambre et j'ai pu apporter une rectification au compte rendu avant sa publication. Il s'agissait non pas du Missouri mais bien du Mississippi.